



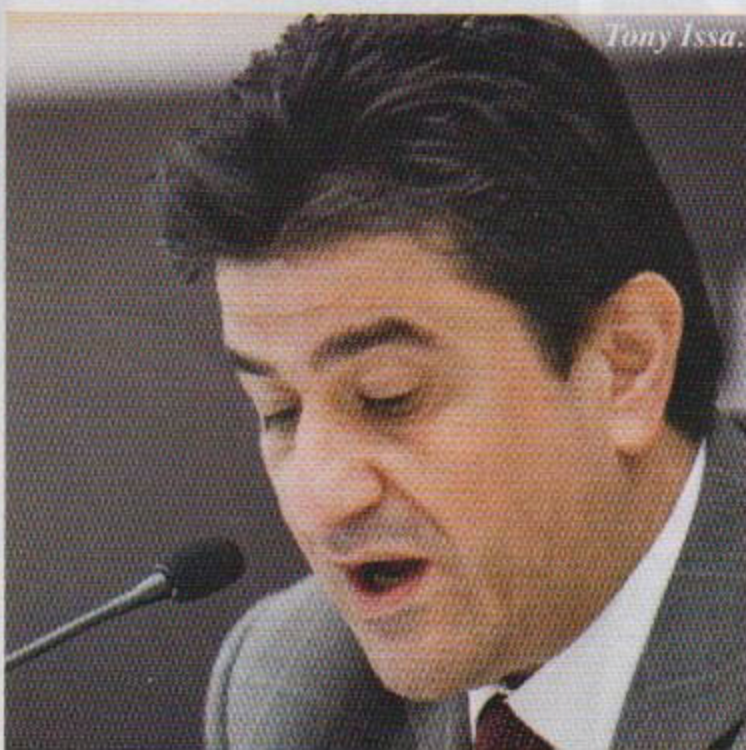
Adnan Kassar recevant une distinction-souvenir.



IPT Distributeur officiel des lubrifiants Elf au Liban

Un accord commercial a été signé entre Total Liban et IPT: désormais, la compagnie pétrolière libanaise est devenue un distributeur officiel des lubrifiants Elf au Liban. C'est lors d'une cérémonie qui s'est tenue au siège de la Fédération générale des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes que l'accord a été signé, sous le

Jacques Souplet.



Tony Issa.

patronage du ministre Adnan Kassar.

«Ce partenariat confirme la confiance qu'ont de grandes entreprises de renommée internationale dans les entreprises libanaises et l'importance de celles-ci dans l'économie», souligne le Dr Tony Issa, membre du conseil d'administration d'IPT.

Le directeur général de Total Liban, Jacques Souplet, déclare, lui, que l'accord avec une compagnie pétrolière professionnelle et en développement permanent, telle que IPT, offre à la prestigieuse marque Elf l'opportunité de développer sa présence au Liban. Il ajoute: «Elf est l'une des marques les plus distinctives de Total, sa renommée dans le secteur de l'automobile est sans commune mesure, ceci notamment grâce aux victoires successives sur les circuits de compétition automobile».

Le P.-D.G. de Total Liban note également: «Il est important que les lubrifiants Elf, déjà présents dans 130 pays, le soient encore plus au Liban et dans la région». «Le marché des huiles pour moteurs au Liban est assez complexe, car il est très fractionné. Les lubrifiants Elf, de part l'innovation constante dont fait preuve la marque, apportent et apporteront au marché libanais une gamme de produits très complète avec une technologie des plus performantes due à la recherche constante appliquée au terrain dans les plus sévères conditions avec notamment la Formule 1», ajoute le directeur. «IPT a l'expérience du marché libanais et saura saisir l'opportunité de bénéficier des lubrifiants reconnus à l'échelle mondiale pour développer ses activités et confirmer sa réputation», conclut-il.

Le ministre d'Etat, Adnan Kassar, estime, lors de son allocution, que l'accord entre Total – implantée au Liban depuis 1951 – et IPT est une nouvelle preuve de la confiance solide dont témoigne le secteur privé libanais et international envers le dynamisme et les particularités d'investissement de l'économie libanaise, en dépit de la situation locale, régionale et internationale. Il souligne que «les indicateurs de l'économie

libanaise restent forts et que les perspectives d'avenir sont très prometteuses».

Environnement et sécurité routière

La marque est «convaincue de l'avenir des technologies prenant toujours plus en compte le respect de l'environnement. La marque Elf inscrit la démarche environnementale au cœur même de son activité».

«Total participe de façon active aux programmes de recherche et de sensibilisation menés dans ce cadre par les institutions françaises et européennes, notamment pour les lubrifiants destinés à des secteurs d'activité où la protection de l'environnement est la plus perceptible du fait des risques de fuite de produits pouvant causer des dégâts directs sur l'environnement: agriculture, batellerie, pêche, motonautisme».

Le respect des personnes, la sécurité et la protection de notre écosystème sont au cœur des préoccupations aujourd'hui. «Le développement durable au sein du département Lubrifiants du groupe Total trouve son application avec la réalisation d'analyse du cycle de vie des produits (ACV). Il s'agit d'examiner, de la fabrication jusqu'à la collecte des huiles usées, en suivant un processus défini par la norme ISO 14001, les impacts des produits sur notre environnement. Les produits ont été élaborés pour leur faculté d'autodestruction, ne laissant aucune trace de pollution dans leur environnement», selon les déclarations faites par les représentants de la marque. Selon le département Sécurité de Total Liban, le groupe attache une très grande importance à la sécurité routière en vue du nombre important d'accidents dans le pays. Les chauffeurs de camion reçoivent des formations théoriques et sur route pour pouvoir faire face aux différents dangers du transport routier, aux procédures de prévention du risque routier, ainsi qu'à la conduite de sécurité. Un contrôle médical annuel obligatoire a aussi été mis en place et un contrôle du taux d'alcoolémie est effectué de façon inopinée. ■ ANNE LOBJOIE